

L'accueil de jour Alzheimer, une proposition thérapeutique

L'accueil de jour a été défini dans la circulaire du 16 avril 2002 sur le programme d'action pour la maladie d'Alzheimer et les affections apparentées : le cahier des charges exprime clairement ses missions, ses compétences et recommande son articulation étroite avec une consultation mémoire et son intégration dans un système coordonné de soins et d'aides. Les trois plans Alzheimer ont mis l'accent sur la création de places supplémentaires d'Accueil de Jour, et on pense qu'actuellement plus de 10 000 places sont proposées. L'accueil de jour relève du secteur médico-social. Il est différent de l'hôpital de jour gériatrique défini par la circulaire du 28 mars 2007 intégré à la filière de soin gériatrique comme une unité de consultation et d'hospitalisation de jour gériatrique avec une fonction d'évaluation gériatrique médico-psycho-sociale réalisant des bilans et traitements programmés sur une courte durée.

L'Accueil de Jour est un **lieu de soins**, où les personnes prises en charge sont atteintes de pathologies Alzheimer ou apparentées avec des problèmes spécifiques, souvent liés à leur désorientation ou à leurs troubles du comportement, ce qui entraînent souvent des difficultés dans le maintien à domicile, une fatigabilité des aidants familiaux et aussi un questionnement quant à une prise en charge adaptée à domicile. L'essentiel des professionnels sont des soignants (infirmières, aides soignantes, aides médico-psychologiques, psychologues). Le terme de « soins adaptés à leurs besoins » figure dans la circulaire du 16 avril 2002. Ces soignants doivent être motivés et formés pour l'approche particulière de ces malades. Il peut s'adjoindre un animateur, des bénévoles animant des ateliers, car la prise en charge repose sur la notion de plaisir, à faire, à regarder, à communiquer...

Un Accueil de Jour ne doit prendre en charge que des patients évalués et suivis en partenariat avec les professionnels du domicile (médecins et infirmières).

Ces accueils de jour sont un complément indispensable des aides proposées à domicile et doivent s'inscrire dans un projet individualisé de soin.

Ils sont situés le plus souvent dans un EHPAD, dont ils bénéficient des infrastructures et des ressources humaines. Les Accueils de Jour font partie de la **filière de soins** pour les malades atteints de maladie d'Alzheimer ou d'une affection apparentée, ce qui suppose une liaison et un partage d'informations avec les professionnels de ville et le spécialiste référent gériatre ou neurologue.

L'objectif de la prise en charge en Accueil de Jour est double :

- **Stimulation cognitive et sociothérapie (restauration des liens sociaux)** : Il s'agit de malades traités et suivis, mais insuffisamment stimulés à domicile. La journée se déroule avec des temps d'activité groupale et de vie sociale et des temps de repos. C'est la possibilité pour la personne malade de réapprendre des gestes quotidiens oubliés à domicile, de maintenir des capacités cognitives. On y propose des ateliers cuisine, jardinage, bricolage, mémoire. Mais aussi, des ateliers de réflexion sur un thème. Ce qui permet l'échange de témoignages personnels. Le caractère très rythmé de la journée va également dans ce sens, c'est à dire une réintégration dans les repères de la vie quotidienne. Cette prise en charge groupale permet aux personnes de retrouver des capacités d'échanges, de retrouver une place à part entière, une reconnaissance de ce qu'elle a été et est encore, de se retrouver **sujet** de

sa vie. Il est donc souhaitable que la proposition d'Accueil de Jour soit faite relativement tôt dans la prise en charge de manière à ce que les malades bénéficient de cet objectif. D'autre part les troubles de la marche et les troubles majeurs du comportement deviennent un obstacle à cette prise en charge en groupe.

- **Répétition et soutien pour l'entourage** : Dans certains cas, c'est la prévention de l'épuisement de l'aidant qui est déterminante (fardeau des aidants) ou l'isolement du couple malade-entourage. La maladie d'Alzheimer entraîne une perturbation dans les liens familiaux, créant souvent de la fatigue, du stress, de l'inquiétude, un manque de mise à distance de la part des aidants. L'accueil de jour permet ainsi d'accompagner et de soutenir l'aidant par le répit proposé par cette journée, mais également par l'écoute et parfois l'aide au cheminement personnel. C'est également un lieu de rencontre et d'échange avec les autres familles. La mise à distance bénéficie en fait autant à l'aidant qu'à la personne malade qui trouve à l'Accueil de Jour une atmosphère détendue et joyeuse. Cette prise en charge permet également de préparer une entrée en institution, en travaillant psychologiquement sur le vécu de séparation (imposé par cette journée), sur la culpabilité de l'aidant à « abandonner son proche » mais aussi en dédramatisant la perspective d'une institutionnalisation afin qu'elle devienne un véritable projet de vie pour la personne malade. La prise en charge groupale permet également à la personne malade de se familiariser la vie en institution.

Le financement est tripartite, à savoir une participation de l'assurance maladie, une part de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA), une participation de la personne. Le coût restant à charge pour la famille est donc de l'ordre de 40 à 50 € par jour sauf ticket modérateur sur l'APA en fonction des ressources de la personne.

Le transport est parfois un obstacle pour les familles, c'est pourquoi l'objectif national des dépenses d'assurance maladie médico-sociales « personnes âgées » a prévu une enveloppe destinée au forfait journalier des frais de transport des Accueils de Jour. L'établissement choisit soit d'organiser le transport, soit de verser un forfait transport directement aux familles, au vu des journées de présence à l'Accueil de Jour. Les transports peuvent être effectués par les familles elles-mêmes ou par des auxiliaires de vie des associations d'aide à domicile, quelquefois financés partiellement par l'APA.

L'Accueil de Jour Alzheimer s'inscrit dans le souci d'améliorer la **qualité de vie** du patient et de sa famille. Il a sa place dans la filière gériatrique avec **d'autres solutions d'accompagnement** (étayage professionnel à domicile, accompagnement de l'aidant principal ou du malade par un psychologue), en s'inspirant du prendre soin, différent du soin au sens médical du terme, avec la mise en œuvre d'un projet donnant du sens à la vie des personnes, **avec de stimulation (ateliers mémoire ou de stimulation cognitive) ou de répit (plateforme de répit)**.

Dr Anne-Marie AMMEUX, Sylviane AGUILERA (psychologue), Dominique AUBERT (IDE), Sylvaine SONDAZ (cadre de santé) Accueil de jour Alzheimer Centre Hospitalier de Vienne (38)

Lecture : Prise en soin des malades atteints de la maladie d'Alzheimer - Complémentarité de l'Hôpital de Jour et de l'Accueil de Jour, Dr Denise STRUBEL, Repères en gériatrie octobre 2010, volume 12

RAPPEL : Prochaine RPCF le mercredi 25 mai à partir de 19 h 45 à l'internat de l'hôpital de Vienne, avec pour thème « Vulnérabilités autour de la maladie d'Alzheimer, les nouveaux dispositifs pour les accompagner » par le Docteur Eric KILEDJIAN et ses collaborateurs